

Sciences et technologie Pas de musée pour Montréal

Véronica Lê-Huu

Toutes les grandes villes du monde ont leur musée des sciences et de la technologie, même Ottawa. Et Montréal? À l'exception du Biodôme, du jardin botanique et de la future Biosphère, Montréal n'a pas de musée véritablement consacré aux sciences et à la technologie. N'y a-t-on jamais pensé?

Dans les faits, un projet d'envergure est élaboré, en 1980, par Fernand Séguin, vulgarisateur scientifique bien connu. Mais pour des raisons obscures, le projet est relégué aux oubliettes. En 1988, le ministère des communications relance l'idée et le ministère du patrimoine canadien accorde un million de dollars afin de réaliser une expertise sur la faisabilité d'un tel musée. Ainsi la proposition chemine et plusieurs possibilités sont prises en considération. On pense établir le musée dans le Vieux port, en territoire fédéral, ou encore dans le parc olympique.

Depuis le changement de gouvernement fédéral, le projet est sur la glace. Il n'a pas vraiment été oublié mais une mésentente entre les gouvernements fédéral et provincial rend difficile sa réalisation, selon Monsieur Martin Thivierge, muséologue à la ville de Montréal. En fait, il semble que le gouvernement du Québec n'a pas envie de payer des taxes sur un édifice qui serait la possession du fédéral, ce qui serait le cas selon le projet actuel.

L'installation d'un musée, comme toute autre installation culturelle, entraîne des coûts onéreux. Le zonage, la structure du sol, le respect du patrimoine et plusieurs autres facteurs doivent être considérés. Pour tenter **SUITE PAGE 4**



La faune des fous boutée hors du quartier? Au delà des accusations de la Régie des alcools, se cache l'intention d'abolir un haut lieu de la culture montréalaise.

Lire éditorial page 3. Photo par Cameron Booth.

L'Action est à McGill.

Le Référendum à l'université.

Atim León

L'université McGill est définitivement partie du bon pied en cette année référendaire. Bien que l'institution ait officiellement refusé de prendre parti au sujet du référendum, elle sera sans doute le lieu de réflexion et de débat qu'elle se doit d'être.

Premièrement, l'université a accueilli dimanche dernier le Forum sur le référendum québécois, diffusé en direct par RDI et CBC Newsworld. Organisé par l'Institut d'études canadiennes de McGill, le débat réunissait Madame Greta Chambers, doyenne de McGill, Madame Louise Beaudoin, ministre des Affaires intergouvernementales, Monsieur Jean Charest, chef du Parti progressiste conservateur du Canada, ainsi que d'autres personnalités importantes de la vie politique québécoise et canadienne.

Un point marquant de la discussion a été l'intervention du Professeur Alan Cairns de l'Université de Colombie-Britannique qui a averti que dans le cas d'un vote positif au référendum, une crise politique secouerait le reste du pays. Il a insisté sur le fait que le Canada n'était pas prêt à affronter la séparation et qu'il ne saurait négocier avec un éventuel Québec indépendant. « Certains d'entre vous m'accuseront de terrorisme politique », a-t-il conclu.

Parmi ceux et celles qui n'ont pas accepté l'argument comme étant une raison valable pour s'opposer à l'indépendance de la province, le Professeur Patrick Monahan de la faculté de Droit de l'université de York a répondu que le Québec ne peut pas attendre le reste du Canada pour mener à bien sa propre politique. Par conséquent, même suite à l'échec pro- **SUITE PAGE 2**

Les aventures des associations étudiantes : la zizanie

Tristan-E. Landry

La réforme des programmes sociaux du ministre Axworthy met à rude épreuve l'unité des mouvements étudiants canadiens. Le dernier épisode de la saga, la grève du 25 janvier proposée par la Fédération étudiante canadienne (FEC), semble avoir brisé définitivement les derniers maillons unissant les associations étudiantes.

Le bal des contestations a débuté il y a deux semaines avec la décision de la Fédération étudiante des universités du Québec (FÉUQ) de faire bande à part en convoquant ses membres à une journée de manifestation le 7 février. La FEC a reçu un autre coup dur cette semaine de la part des deux universités de la région d'Ottawa-Carleton.

L'association étudiante de l'Université Carleton a décidé de ne pas participer à la journée de grève organisée par la FEC. Elle jugeait « que ses membres avaient déjà clairement fait savoir leur position au gouvernement et qu'il était inutile de s'engager dans d'autres mouvements de protestation de la sorte. »

De son côté, la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université d'Ottawa (FÉÉUO) a décidé de participer à la journée du 25 janvier, mais de façon différente. « Nous avons préféré transformer la journée du 25 janvier en journée de sensibilisation. La FÉÉUO compte organiser plusieurs ateliers ayant pour but d'informer les étudiants et étudiantes sur les conséquences de la réforme », explique

que Jean-Michel Picard, le vice-président aux affaires extérieures de la FÉÉUO.

De plus, à l'Université d'Ottawa on exprime ouvertement de fortes réticences face au leadership de la FEC pour contrer le projet de réforme des programmes sociaux. « La FEC a failli à la tâche dans le dossier de la réforme Axworthy. Si des associations étudiantes, telle que la FÉÉUO, ont été capables d'organiser la manifestation du 16 novembre dernier, il est anormal qu'une organisation comme la FEC ne soit pas capable d'en faire autant », soutient Jean-Michel Picard.

D'ailleurs, la FÉÉUO, insatisfaite du travail de la FEC, pourrait même se retirer complètement de cette dernière organisation

dès la mi-février. La question sera posée lors d'un référendum qui se tiendra à l'Université d'Ottawa les 13, 14 et 15 février prochain. Ce mouvement sécessionniste a connu une certaine vogue ces derniers temps. Une grande majorité des associations étudiantes semble maintenant se ranger derrière une autre organisation étudiante, l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAÉ). « L'ACAÉ est une organisation beaucoup plus décentralisée qui donne beaucoup plus de pouvoir aux associations étudiantes », précise Jean-Michel Picard.

L'association étudiante de McGill, qui n'est pas membre de la FEC, serait présentement en train de considérer une adhésion à l'ACAÉ. Lors du dernier con-

seil de l'AÉUM, le vice-président aux affaires extérieures Nick Benedict a fortement prêché aux membres de l'assemblée étudiante les vertus d'une adhésion à cette association.

« Une adhésion à l'ACAÉ serait grandement bénéfique à McGill. Avec le mode de scrutin organisé par représentation régionale, McGill serait assurée d'un rôle de premier plan à l'intérieur de la province du Québec », a soutenu Nick Benedict devant les membres de la dernière assemblée de l'AÉUM. Le vice-président aux affaires extérieures de l'AÉUM a aussi expliqué que McGill devrait saisir cette chance d'adhérer à l'ACAÉ, celle-ci étant présentement à la recherche « d'une dimension québécoise au sein de son organisme ».

français

Le McGill Daily français encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et illustrations dont les droits avaient auparavant été réservés - incluant les articles de CUP et de la PEQ). Les opinions exprimées dans ces pages ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université McGill. L'équipe du Daily n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans ce journal.

Imprimé par David Martin Development Inc.

Le Daily est membre fondateur de la Canadian University Press « CUP », de la Presse étudiante du Québec « PEQ », de Publi-Peq et de Campus Plus.

Imprimé sur du papier recyclé à 20 p. cent.

ISSN 1192-4608

Le McGill Daily français

rédaction en chef

Marie-Louise Gariépy

rédaction nouvelles

Jean-Philippe Dionne et Aïm León

rédaction culture

Anne Caporal

mise en page

Guillaume Perreault et Albert Albala

Collaboration

Véronica Lè-Huu, Loïc Bernard,

Tristan E. Landry, Justyna Latek,

Astrid Wendlandt, Cameron Booth

Stefan Marcel, André Panneton,

Geneviève Billette, Thomas Lavier,

Marie-Violaine Boucher, Pascale Anglade,

Emmanuelle Assor, Nicky Adie,

Le McGill Daily

coordination de la rédaction

Melanie Newton

coordination de la rédaction nouvelles

Cherie Payne

rédaction nouvelles

Aubrey Cohen

rédaction culture

Ahmer Qadeer

dossiers

Josée Johnston

rédaction sciences

direction de la photographie

mise en page

Kristen Andrews

agent de liaison

David Austin

gérance

Marian Schrier

assistance à la gérance

Jo-Anne Pickel

publicité

Boris Shedov et Lettie Matteo

photocomposition et publicité

Robert Costain

Rédaction : 3480 McTavish,
bur. B-03, Montréal, Québec,
H3A 1X9.

(514) 398-6784/5

La rédaction aimerait vous
faire part du fait que tous
les articles de ce journal sont
neutralisés.

La légendaire mauvaise foi du Canada Anglais.

Un Québec honni dans un Canada suzerain?

Thomas Lavier

Des mises en garde de Monsieur Bob Rae au discours de fin d'année de Monsieur Chrétien, en passant par le rapport de la firme C.D. Howe, le ROC confirme quotidiennement dans ses parlements et ses journaux l'intention de ne pas confronter le principe de l'indépendance du Québec, ce qui pourtant aurait été souhaitable. Au contraire, il palabre sur la prétendue illégitimité de la démarche souverainiste, son caractère anti-constitutionnel et anti-démocratique.

Cela ne porte qu'un nom : la mauvaise foi politique. Cela ne fait qu'une chose : consacrer le stéréotype de la légendaire mauvaise foi canadienne-anglaise à l'égard du Québec.

La mauvaise foi politique implique le mensonge, et le pire qui soit : renier à autrui ce que l'on applique pour soi. Monsieur Chrétien est de mauvaise foi lorsqu'il déclare la souveraineté « illégale », parce qu'il défend par ailleurs, en Bosnie comme en Tchétchénie, le droit à l'autodétermination des peuples. Qu'il fournisse donc plusieurs millions de mandats d'arrêt à la GRC, il en aura bientôt besoin !

M. Chrétien se moque du monde lorsque, dans la même veine, il déclare l'indépendance du Québec « inconstitutionnelle », puisqu'« il n'existe aucun mécanisme dans la Constitution permettant la séparation d'une partie du Canada. » Faut-il rappeler qu'en ce qui concerne le Québec, la constitution canadienne ne le touche plus depuis le rattachement unilatéral de 1982 et les échecs successifs de Meech et Charlottetown ?

Or les détracteurs d'un Québec souverain n'en sont pas à une imbécillité près, en témoignent les accusations portées contre le PQ et son avant-projet de loi sur la souveraineté. Que Monsieur McKenna qualifie cette démarche de « tricherie », tout comme Monsieur Manning et Madame Copps, témoigne d'une profonde ignorance de la tradition législative québécoise, et d'un profond mépris à l'égard de l'exercice normal du pouvoir de la majorité à l'Assemblée Nationale, et encore plus du mandat historique que lui a conféré la population québécoise. N'en déplaise à ceux et celles qui voudraient voir le cas du Québec encore une fois réglé par la Cour suprême du Canada, l'élaboration d'un avant-projet de loi découle d'une tradition législative québécoise qui prescrit cette démarche pour chaque décision importante. Québec propose en 1994 un avant-projet de loi comme il l'a fait en 1980. Mais comme écrivait M. Jean Dion (Le Devoir, 8 décembre), « nous sommes loin des *We love you Québec* qu'on entendait il y a quinze ans. »

La dernière manifestation de cette mauvaise foi canadienne est le rapport de la firme C.D. Howe. Ce

En temps de crise, « le choc des consciences fait progresser l'esprit » pensait Hegel. Mais Hegel connaissait le Canada aussi peu que le Canada applique les principes hégéliens. Au Canada, lorsqu'il s'agit de la question du Québec, les consciences s'enlisent et les chocs ont lieu sous la ceinture. Depuis le discours inaugural de Monsieur Parizeau et l'avant-projet de loi sur la souveraineté, le Rest of Canada (ROC) a tacitement abdiqué la raison au profit d'une arme plus facile, plus grossière, qu'il pense plus efficace : le terrorisme intellectuel.

rapport, qui prend l'aspect d'un pamphlet anti-indépendantiste, non satisfait de nier le droit du Québec à l'autodétermination, parce que valide seulement dans des situations « qui ne sont clairement pas celles du Québec », préconise sans détour « (an) attempt to force the Quebec government to back down ». Il va sans dire que si la C.D. Howe avait été au service de la Rome antique, elle n'aurait pas reconnu le droit à la révolte de Spartacus, et aurait certainement préconisé de la même façon l'usage de la force. Lorsqu'un prétendu rapport d'expert offre assez de matière pour une plainte à l'ONU (s'il existait la même tradition d'aller se plaindre à l'étranger au Québec qu'au Canada) cela s'appelle en effet du « terrorisme politique », comme disait Monsieur Bernard Landry. Mais pourquoi il y ait terrorisme, il faut que ça éclate; une fois rendu à Québec, le rapport fait plutôt l'effet d'un pétard mouillé : une autre tentative dérisoire et sournoise de la part d'un ROC qui refuse la confrontation de faits.

Comment se fait-il que du bureau du premier ministre au siège d'institutions comme la C.D. Howe, en passant par les éditorialistes des quotidiens aux vagues relants anti-indépendantistes, l'on retrouve un extraordinaire consensus pan-canadien qui s'affirme par la calomnie, la fraude intellectuelle et la désinformation? N'existe-t-il donc pas un seul expert au Canada qui puisse distinguer la légalité de la légitimité du vœu de sécession du Québec? Si oui, qu'il s'exprime donc plus fort !

Le problème du ROC est le suivant : personne n'est prêt à défendre la souveraineté québécoise, parce que personne n'est disposé à aborder la ques-

tion avec bonne foi. Se demander si le Canada anglais pourrait soutenir la légitimité de la démarche souverainiste paraît paradoxal, mais équivaut à se demander si les Mexicains et Mexicaines pourraient soutenir la guérilla au Chiapas.

Or justement : des manifestations ont lieu toutes les semaines à Mexico en soutien aux rebelles du Chiapas. Quant aux esprits encore lucides du ROC, la question est : *What have you done for us lately?* Mais, complaisante à l'égard de leur dirigeants anti-indé-

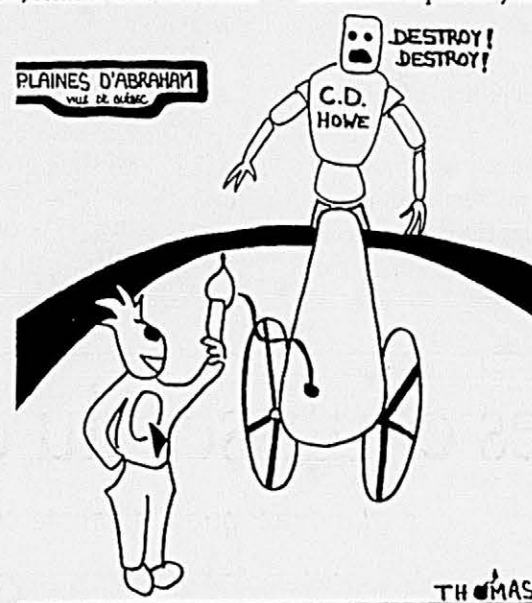
pendantistes et hostiles en même temps à toute réouverture du débat constitutionnel (en témoigne la forte popularité de Monsieur Chrétien au Canada), la population canadienne a choisi le silence, contrairement à l'époque 1980-1982.

Dans une lettre au Devoir, un lecteur suggérait au journal de continuer « machiavéliquement » de publier des textes d'opinion issus du ROC, car cela « était bon pour la cause » souverainiste. Cela est sûrement vrai : les forces indépendantistes les plus influentes sont présentement les Manning, Chrétien, Massé, McKenna... par l'effet qu'ils produisent au Québec. Car la population québécoise n'est pas dupe des *p'tites vites* qu'on lui passe sur un plan para-constitutionnel et pseudo-juridique. Le seul problème est

qu'aussi longtemps que le choc des consciences permet la progression de l'esprit, et que ce choc n'aura pas lieu au Canada, le débat de fond que mérite l'avenir collectif du Québec et du Canada ne verra pas le jour.

L'indépendance du Québec n'est pas un concept irréfutable, ni une volonté inébranlable et inaliénable de la population québécoise. Nombreuses sont les critiques de

fond que l'on pourrait faire sur la démarche souverainiste. Celle entre autre de miser sur la dimension psychologique et symbolique de l'indépendance. Mais le Québec attend encore le personnage canadien qui le confrontera sur le plan philosophique et historique. L'on préfère au ROC lancer des os à la population québécoise. Aussi longtemps qu'un chien n'aura pas de raison, le ROC ne sentira pas le besoin d'employer la sienne.



LE RAPPORT DE L'INSTITUT C.D. HOWE EST ARRIVÉ À QUÉBEC.

Le Référendum à l'université

Suite de la page 1

nable des négociations entre les deux partis, le Québec devra poursuivre le programme qu'il s'est donné. Monsieur Joseph Ghiz, Doyen de la faculté de Droit de l'université Dalhousie a pour sa part déclaré que le Canada n'avait toujours « pas compris les revendications québécoises » et que les échecs des négociations antérieures

de Meech et Charlottetown en avaient résulté.

D'autre part, un groupe de discussion sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté s'est rencontré pour la première fois mercredi dernier. Organisé par le Club du renouveau de McGill, ce groupe de discussion a été créé dans le cadre de la Campagne en

faveur d'une constitution moderne et d'un renouveau démocratique qui se déroule à travers tout le pays.

Le produit des discussions du groupe devrait servir à participer aux consultations publiques sur l'avant-projet de loi, donnant ainsi un cadre de travail à la communauté mcgilloise. Toute la communauté est donc invitée à participer au débat, chaque mercredi de 17h à 18h (voir le bloc Activités pour la rencontre de cette semaine).

Monsieur Arnold August, mem-

bre du club et du Parti communiste marxiste-léniniste du Canada a ouvert le débat en déclarant que la constitution canadienne ne répondait plus aux besoins de la société en cette fin de siècle. « Il faut changer la constitution qui est basée sur les idées du dix-neuvième siècle » a-t-il affirmé. Après quelques rappels historiques, il a fait valoir que pour la première fois au Québec (et au Canada), la population aurait l'opportunité d'écrire sa propre constitution lors des consultations publiques à venir.

Les Foufounes Électriques ferment

La faune en péril !

Plus de permis d'alcool pour les Foufounes Électriques ? Triste sort... mal mérité.

Vous avez probablement tous entendu parler du jugement discriminatoire qui a accablé les Foufs le 6 décembre dernier. La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) lui a retiré ses six permis d'alcool, condamnant ainsi le bar à un rythme de survie plus que ralenti. Plutôt sévère pour une première comparution !

La SPCUM et la RACJ prétextaient un manque de coopération dans le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique de la part des Foufounes Électriques. Pourtant, le commandant du poste 33, Michel Sarrazin, affirmait que la situation avait progressé. « Oui il y a eu beaucoup d'améliorations... Ce jugement là porte sur une période antérieure. La collaboration que l'on obtient depuis le mois d'août, on ne l'avait pas avant » expliquait-il dans *Le Devoir* du 9 décembre dernier.

Que reprochait-on alors de si terrible aux Foufounes ? À l'appui lors du procès, figuraient 66 chefs d'accusation portant sur le trouble à la paix publique, le trafic de stupéfiants ou la possession de marijuana. Or, seulement six personnes ont été arrêtées pour trafic. On vous défi de nous trouver un bar à Montréal qui serait à l'abri d'un tel chiffre si la police y patrouillait systématiquement tous les soirs. Les Foufounes ont subi près de 400 descentes de police dans les 12 derniers mois. Résultat ? 80 personnes sur une clientèle annuelle de 250 000 ont été arrêtées pour infraction, ce qui ne représente que 0.032% de la clientèle totale. De plus, Michel Sarrazin confirme que « la consommation et le trafic de stupéfiants à l'intérieur des Foufounes Électriques sont similaires à celles d'autres bars du centre-ville. Je ne dirais pas qu'il y en avait plus qu'ailleurs ».

Qu'est-ce qui effraye tant la police ?

Il semble donc que l'excès de zèle et d'ignorance de la police soit à l'origine de bien des problèmes des Foufs. Qu'est-ce qui effraye tant la police ? Quels sont les motifs de leur acharnement ? Des cheveux verts ? Des tatouages étranges, des étudiants en quête de marginalité ?

En onze ans d'existence, c'est la première fois que le bar comparait en justice, et le harcèlement récent de la police a été mené jusqu'au bout : la suppression des permis d'alcool est pire qu'une fermeture. Même si le propriétaire Samuel Turcotte tient à préciser que ses locaux ne sont pas encore fermés, la situation est critique. Sylvain Houde, porte-parole des Foufounes Électriques confirme notre inquiétude. « À court terme, peut-être survivrons-nous, mais notre principal bailleur de fonds, ce sont les compagnies de bière... » a-t-il déclaré durant la conférence de presse qui s'est tenue le 8 décembre dernier.

La discrimination faite envers les Foufounes est claire; la police ne juge que par ce qu'elle voit et non par ce qu'elle sait.

Le cas Foufs reste intrigant. Le bar avait semblé faire de nombreux efforts allant contre la criminalité dans le quartier. L'ère de feu Gros Michel, fondateur des Foufs, est bien révolue. La fréquentation du bar a bien changée depuis. L'imposition d'un prix d'entrée a inévitablement amené une autre clientèle. Finies les bagarres entre punks et skinheads. Cependant, ils et elles sont toujours là, et c'est bien cela qui a l'air de déranger la SPCUM. Celle-ci qualifie en effet la clientèle du bar comme n'étant pas normale.

Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. La police en veut aux Foufounes pour d'obscures rumeurs. Au départ l'enquête avait pour but d'accuser le propriétaire du bar d'être mêlé à notre pègre locale : le groupe *Rock Machine*. Or il n'en est rien, la police l'a confirmé et Samuel Turcotte le rappelle dans sa lettre adressée à *La Presse*. « Ce que nous avons toujours nié, c'est que les Foufounes appartiennent ou sont contrôlées par le *Rock Machine*. Certaines personnes, dont des policiers et le journaliste de *La Presse*, se sont trompés de cible en tentant de nous incriminer. Je suis l'unique propriétaire des Foufounes Électriques » affirme-t-il.

La campagne de nettoyage du centre-ville voudrait faire de

Montréal une ville plus sécuritaire et plus accueillante. Cela passe-t-il vraiment par la fermeture des Foufounes ? Son décor extérieur nuit-il si terriblement à l'image de notre ville ? Pourtant, elles figurent dans de nombreux guides touristiques comme étant un monument incontournable de la culture alternative montréalaise. L'argument concernant la drogue est faible et peu convainquant et comme le dit si bien Mark Lepage de la *Gazette*, « si des gens se droguent aux Foufounes, arrêtez-les. Vous ne fermeriez pas Steinberg à cause des voleurs ».

Les chiens policiers seraient-ils plus efficaces ?

La discrimination faite envers les Foufounes est claire; la police ne juge que par ce qu'elle voit et non par ce qu'elle sait. Son intuition lui fait faire souvent fausse route. Il serait intéressant de se pencher sur la qualité de son jugement. Les chiens policiers seraient-ils plus efficaces ?

Où se trouve la logique de ses actes, lorsque l'on sait que les Foufounes ont tout de même fait des efforts afin de répondre aux conditions exigées par le corps policier du poste 33 ? Les heures de négociations entre les Foufs et les flics n'ont-elles servi à rien ?

C'est un véritable coup de poignard dans le dos qu'ont subi les Foufounes, mais plus encore une atteinte directe au cœur de l'activité culturelle à Montréal.

Les Foufounes Électriques, éteintes, laissent sur le trottoir toute une génération de jeunes artistes qui malheureusement manque déjà de soutien pour se produire sur de telles scènes. Que l'on ne vienne pas se plaindre par la suite que la relève culturelle québécoise est pauvre et peu diversifiée. De quoi se nourriront donc ces artistes ?

Sans permis d'alcool, les Foufounes Électriques chassent involontairement leur clientèle qui devra se ravitailler ailleurs, ce qui n'est pas une solution aux problèmes motivant la police. Menacées de fermeture, les Foufs sont obligées de mettre 50 employés à la rue, là où ils ont commencé. Pas mal pour un retour aux sources !

Anne Caporal et Loïc Bernard pour l'équipe du *McGill Daily français*.

Dans les coulisses du débat référendaire

La rhétorique fédéraliste cherche ses mots

Astrid Wendlandt

Une mauvaise façon de défendre le fédéralisme canadien est de dénoncer le nationalisme québécois comme étant foncièrement autoritaire, raciste et intolérant. Une telle attaque contre le nationalisme québécois est non seulement fautive mais aussi politiquement inefficace.

Tel est l'un des principaux arguments présentés lors d'un dîner Cité Libre le 12 janvier dernier par le politologue et professeur à l'Université de Montréal, Monsieur Stéphane Dion.

L'exposé de Monsieur Dion intitulé *Antinationalisme et obsession constitutionnelle dans le débat référendaire* mérite de l'attention, car il offre une autre dimension à cette bataille sans réserve déjà amorcée entre indépendantistes et fédéralistes. Il dénonce ouvertement la dynamique politique d'actions-réactions entre les deux camps. Selon lui, l'utilisation d'un langage politique excessif dans le cadre de la campagne référendaire est néfaste. Ce discours crée plus la confusion chez l'électorat québécois qu'il guide le choix de chacun-e.

Par opposition à de nombreux fédéralistes convaincus, aux yeux de Stéphane Dion, « il ne faut pas culpabiliser les Québécois d'être na-

tionalistes [...] Le nationalisme n'est pas mauvais en soi et peut être un facteur positif de solidarité sociale [...] On peut faire bon accueil au nationalisme québécois si on le croit capable de s'allier à des valeurs démocratiques et libérales. »

Selon le politologue, les libéraux devraient agir au lieu de réagir. « Fausse sur le fond, l'accusation de racisme portée contre le nationalisme québécois a pour effet pervers d'éloigner bien des Québécois du fédéralisme canadien. Ils en viennent à identifier le fédéralisme à une attitude méfiante et négative envers la société québécoise. Pour bien des séparatistes, s'opposer à l'indépendance du Québec équivaut à le croire incapable de former un société libre et démocratique. " Nous allons vous prouver que nous pouvons recréer au Québec une société pluraliste et ouverte sans la tutelle du Canada anglais", rétorquent-ils... Toute critique contre le groupe de référence est trop facilement reçue par le nationaliste comme une attaque personnelle et ceux qui la lancent perdent toute crédibilité à ses yeux », souligne-t-il.

De plus, Monsieur Dion souligne les risques, les enjeux et l'incertitude économique liés à une

séparation prochaine du Québec du reste du Canada. « Le calcul des conséquences économiques de la séparation est forcément spéculatif : il n'y a pas de précédent, jamais une économie développée n'ayant connue de sécession, et beaucoup dépendra des tensions politiques et juridiques inhérentes à la démarche sécessionniste », explique-t-il.

Seul un renouveau dans le fond et la forme de la rhétorique fédéraliste pendant la campagne référendaire peut faire balancer l'opinion publique vers le non. Si l'on se base sur l'exposé de Monsieur Dion, plusieurs cartes semblent déjà être jouées par les fédéralistes, telles l'option *statut quo* ou la promesse de décentralisation, irréalisable en pratique. Pour les citélibristes et les fédéralistes, il y a du pain sur la planche, mais tout n'est pas joué, les campagnes politiques amènent toujours bien des surprises.

Cité Libre invite chaque jeudi soir à la maison Egg Rolis, des professeur-es, et écrivain-es de tous horizons, à partager leurs derniers travaux et trouvailles intellectuelles devant un auditoire citélibriste principalement libéral, mais ouvert à tout débat.

Note de la rédaction

Au long de ce semestre pré-référendaire, le McGill Daily français voudrait servir de tribune au débat sur l'avant-projet de loi sur le référendum et sur l'indépendance du Québec. Au sein d'une population profondément divisée, McGill occupe une place de choix. Étant la seule voix médiatique francophone de la communauté, ce journal est prêt à recevoir toutes contributions en français ou en anglais (textes, photos ou illustrations) défendant une position ou apportant un élément de réflexion au débat social que nous venons d'engager. Voici une opportunité idéale: chaque membre de la communauté peut faire valoir ses opinions. Profitez-en ! Venez discuter de vos contributions avec la rédaction au local B-03 du pavillon William Shatner, téléphone 398-6784, télécopieur 398-8318.

Science et technologie

Pas de musée pour Montréal

Véronica Lê-Huu

suite de la une

de justifier les coûts, on a pensé qu'une bibliothèque municipale pourrait prendre place à l'intérieur du musée. Ainsi, on percevrait le musée comme un centre d'informations et, par surcroît, comme un lieu réel d'apprentissage.

Les expertises démontrent que le projet entraînerait des frais d'environ 20 à 30 millions de dollars, ce qui est très raisonnable. Comparativement, le projet d'agrandissement du musée des Beaux-Arts a frisé les 90 millions de dollars. Le projet d'établissement d'un musée des sciences et de la technologie ne serait pas plus coûteux que n'importe laquelle de nos récentes acquisitions.

Mais alors, pourquoi avoir permis le développement du Biodôme et de la Biosphère et faire attendre un musée des sciences et de la technologie? Le projet du Biodôme, lui, a pu prendre son envol car son ad-

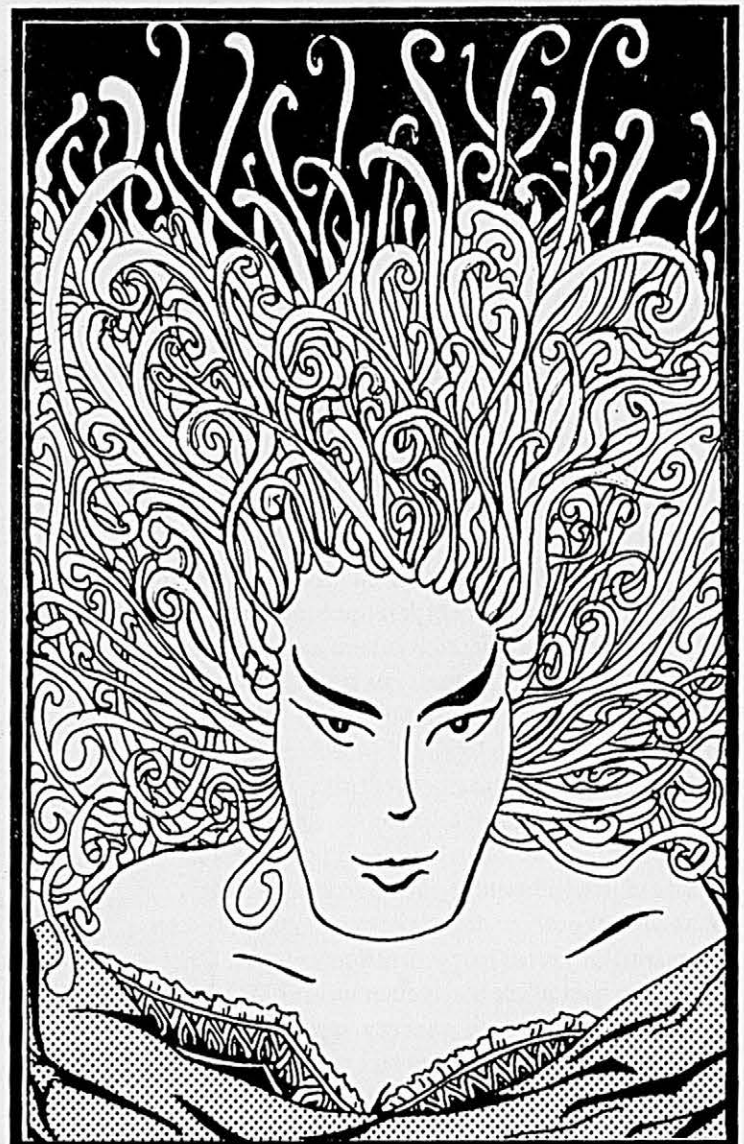
ministration est para-municipale. De plus, les études démontraient que le développement d'un tel projet serait en quelque sorte une fontaine de Jouvence pour la ville de Montréal. En effet, les spécialistes soutiennent que le Biodôme est un musée absolument passionnant pour les 160 000 personnes qui le fréquentent chaque année.

De plus, cet établissement est rentable, bien que le gouvernement fédéral ait aboli la taxe d'amusement et que le Biodôme ne reçoive pas de bénéfices directs. Ce sont les sources de revenus secondaires, telles les ventes des boutiques de souvenirs, qui procurent un bénéfice substantiel. Cet argent est réinvesti dans la création et dans la mise sur pied de nouvelles activités et expositions.

Dans l'immédiat, on s'intéresse davantage au projet Biosphère puisqu'il ouvrira ses portes au prin-

temps prochain. Ce sera un centre d'interprétation et un centre d'éveil sur la météorologie et les grands cours d'eau. Ce projet a certainement eu plus de chance que celui des sciences et de la technologie. Il est subventionné par les gouvernements fédéral et provincial à la fois. Afin de maintenir ce musée en santé, le maire de Montréal, Pierre Bourque, prévoit déboursier près d'un million de dollars par année pour les activités d'animation.

Puisque Monsieur Bourque veut bien s'impliquer dans l'éducation en aidant les institutions déjà établies, peut-être daignera-t-il donner au projet de musée des sciences et de la technologie un coup d'oeil approbateur. Du côté des muséologues, on a bon espoir. Selon eux, un tel musée a peu de chance d'être un échec, puisque ce genre d'établissement jouit en général d'une grande popularité.



Ne manquez pas féminart en Culture la semaine prochaine

Exposition à la Galerie Optica

L'art dans la buanderie

Guillaume Perreault

Le vécu de l'artiste constitue le matériau de base de son œuvre. À la Galerie Optica, quatre artistes se penchent sur leurs histoires personnelles respectives, ce qui nous donne une exposition multi-disciplinaire fort honnête. Le résultat se laisse regarder sans la verbosité qui, par ces temps-ci, semble une condition *sine qua non* pour que l'art soit compris.

Les travaux de Lesley Menzies et de Patrick Mahon, en se concentrant sur l'aspect domestique de leurs histoires personnelles, donnent le ton à toute l'exposition. Ce sont en outre les sculptures de Menzies qui, dès l'entrée, accrochent l'œil du visiteur : une chemise en tricot d'acier, *Household Armour*, 1993; des paniers faits de laine, *Laundry Baskets*, 1994; une absurde baignoire en acier, montée sur une roue comme une brouette, *Wash Tub*, 1994.

Lesley Menzies n'est pas allée par quatre chemins pour parler de son vécu. Elle s'attaque à des thèmes simples qui rejoignent directement l'observateur, mais ne néglige pas pour autant de nourrir son discours d'idées très pertinentes. Par exemple, la baignoire et les paniers à linge interrogent clairement la fonction du matériau. Une baignoire en acier peut-elle être une baignoire? On prend conscience que la baignoire n'est pas qu'un simple contenant et qu'il y a une part de rituel dans la conception d'un tel objet. Si les baignoires étaient faites en acier (inoxydable, bien entendu), les gens ne seraient pas ce qu'ils sont maintenant.

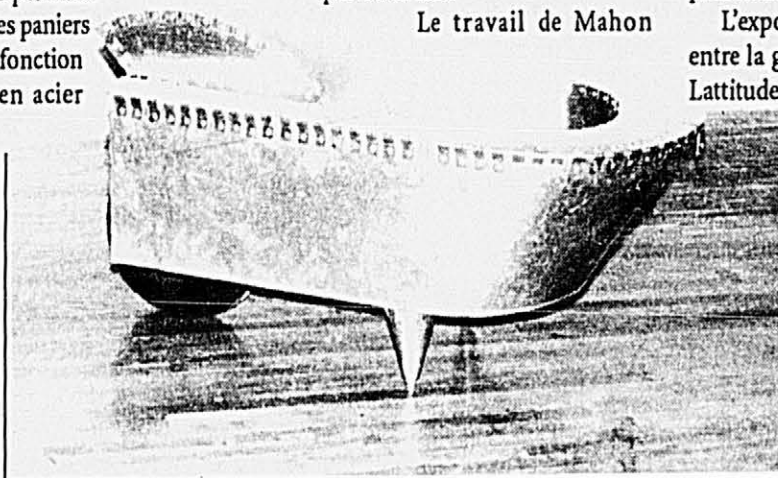
Il y a dans cette baignoire un autre aspect inquiétant : les parois sont doubles. L'inté-

rieur de ces parois semble destiné à contenir l'eau, alors que le fond de la baignoire dispose d'un trou d'égout permanent. Il est clair que cette baignoire est faite pour recevoir quelqu'un à sec, et que c'est l'espace entre les parois qu'on doit remplir d'eau. Quant à la roue et aux poignées de brouette... mystère.

Et que dire des paniers à linge : ils sont faits d'un textile qui, d'ordinaire, est réservé au vêtement. Face à ce séduisant paradoxe, on ressent la tentation d'y déposer des vêtements en osier ou... en acier.

Ce qui nous mène à la prochaine pièce. *Household Armour*, une chemise d'acier, qui pourrait s'inscrire dans ledit paradoxe. Mais puisqu'elle date d'une période antérieure, soit un an avant les paniers et la baignoire, on peut se demander s'il est pertinent de la rapprocher des autres pièces de Lesley Menzies. Tout, sauf la date, nous y pousse cependant : une chemise en acier peut-elle être une chemise? *Household Armour* nous ramène à la même problématique que *Wash Tub*.

Le travail de Mahon



Washtub de Lesley Menzies

montre également une homogénéité remarquable, en particulier dans ses techniques : transfert, estampe, papier peint, vêtements collés. Si sa réflexion sur le domestique est moins préminente que chez Menzies, Mahon montre par contre un intérêt à représenter la « représentation ».

L'une de ses murales et sa pièce *Three Altered Books* (trois livres d'enfants retravaillés par Mahon) représentent des surfaces couvertes de papier peint avec motifs floraux, comme votre grand-mère en a peut-être eu jadis sur les murs de sa salle à manger. Sur ces surfaces, des personnages sont estampés en série, chacun identique à l'autre. Estampes et papier peint sont des références à des modes de représentation domestique. À moins de restreindre l'intelligence de ces œuvres à une dimension purement décorative, on est forcé de reconnaître que les motifs floraux des papiers peints et les vignettes des estampes ne constituent pas des fins esthétiques en eux-mêmes. Il s'agit d'une représentation de ce qu'on pourrait appeler : le kitsch. En représentant la représentation, Patrick Mahon laisse songeur.

L'exposition est un projet de collaboration entre la galerie Optica à Montréal et la galerie Latitude 53 à Edmonton, dont les artistes sont originaires. On y trouve en plus des sculptures de Lesley Menzies et de Patrick Mahon, des œuvres de Clinton Wilson et de Daryl Rydman. L'exposition est d'autant plus agréable, et a d'autant plus d'impact, qu'on a invité les quatre artistes à travailler ensemble; on ne peut que se réjouir de cette initiative.

Latitude 53 : du 12 janvier au 11 février à la galerie Optica, 3981 St-Laurent, espace 501. Tél.: 287-1574.

Les Acti
de c

Conférence de sensibilisation sur le SIDA. Étudiants: 5\$ tout inclus. Dîner, banquet v. SAYAC.

Le Big Buddies Tutoring Club (le Club présente le premier concours annuel du lar main soir au pavillon Shatner. La moitié d tion.

Latitudes, la revue McGilloise des étude cepte des soumissions d'articles interdisci gions en voie de développement. Déposez Latitudes au pavillon Shatner, en face du co elle sera publiée en mars dans une revue i Infos: 279-5413.

L'avant-projet de loi de Parizeau signifie entre les peuple du Québec, du Canada et série de discussions organisées par le Club Mercredi le 18 janvier de 17h à 18h, au loca

Le Centre canadien d'étude et de coopér d'information sur le Cambodge donnée p canadien au Cambodge. Mardi 17 janvier à

Conférence : Micheal P. Maxwell du dép of Revolution: the 1641 Irish Rebellion as a son, 3650 McTavish. Renseignement: 398-3

Une expérience solaire et automobile à la première voiture solaire du Québec : RA P pavillon McConnell.

Première réunion du caucus francophone Shatner. N'importe qui peut participer en a cœur.

« Tout homme est une solitude confrontée à d'autres solitudes ». Voilà ce que Philippe Minyana a su démontrer avec sa pièce *Inventaires*, à l'affiche au théâtre de l'Espace Go depuis le 10 janvier. Le choix de cette pièce reflète clairement l'esprit du théâtre contemporain, et ce dans le fond aussi bien que dans la forme.

En effet, *Inventaires* n'a rien d'une pièce classique. Sa structure n'est pas conventionnelle puisqu'il s'agit de trois monologues de femmes, entrecoupés les uns par les autres. Il n'y a donc pas d'action croissante ou décroissante, ni de dénouement. On assiste ici à trois récits parallèles de femmes qui se connaissent mais qui s'adressent au public pour raconter l'histoire de leur vie en condensé. Elles en font l'inventaire. Elles passent de la sexualité au mariage, de la guerre de 14-18 à la mort. Tout est raconté, rien n'est tabou.

C'est d'ailleurs le langage qui fait les personnages et qui mène la pièce. On pourrait même dire qu'ici le langage est le seul vrai personnage. *Inventaires* est en fait le théâtre des mots libérés de la contrainte sociale grâce à la parole de ces femmes qui ont choisi de tout nous dire. Ainsi, on est vite submergé par les mots, les vrais, les mots du cœur.

Pourtant, si ces paroles soulagent, elles masquent aussi le côté tragique de la vie. *Inventaires* n'est pas pour autant une pièce triste; au contraire, on rit beaucoup. Le tragique et le comique s'entremêlent. Ces fem-

Paroles de femmes

Emmanuelle Assor



Le monologue d'Angèle sur sa robe.

mes nous amusent tout en nous attristant car elles sont à la fois tragiques et grotesques. C'est ce grotesque qui rend les souffrances humaines encore plus cruelles, étant donné qu'elles sont aussi dérisoires.

En nous racontant des incidents ordinaires de l'existence quotidienne de ces femmes, Philippe Minyana démontre l'insolite de la vie. L'impossibilité de séparer le comique du tragique démontre l'absurdité fondamentale

de la condition humaine. Il n'y a d'issue possible que dans la dérision.

Inventaires est une pièce dont la structure entrecoupée contribue à insister sur la similitude des trois personnages. On pourrait conclure que, dans le fond, toutes les vies se ressemblent. Les trois femmes nous parlent toutes des mêmes choses : de leur besoin d'affection et de leur quête d'amour, de la mort qui suscite la crainte mais qui soulage à la fois,

des farces cruelles que la vie nous joue...

Les trois femmes perçoivent avec lucidité le ridicule des valeurs familiales. Elles ressentent l'angoisse et l'usure du temps ainsi que la difficulté qu'ont les hommes et les femmes à communiquer ensemble. Le langage sert ici de révélateur : mais révèle-t-il seulement une absence?

Dans une pièce comme *En attendant Godot* de Beckett, les personnages utilisent les mots pour meubler le temps ainsi que pour se donner l'illusion d'exister.

Tous ces mots essaient en vain de cacher l'absurdité d'une vie passée à attendre l'amour et puis la mort. Ces trois femmes nous démontrent que seul le fait de partager la douleur la rend plus supportable. On craint à tout moment que le silence ne mette fin à la pièce car lorsque ces femmes se taisent, le rideau se baisse. Mais avant la fin, elles auront tout dit, elles se seront soulagées en ayant brisé toutes les barrières. C'est ce déferlement de mots que Minyana appelle « l'obscurité de la parole » tout en admettant qu'il est lui-même fasciné par les mots, par leur violence et leur émotion ainsi que par leur musicalité et leur rythme.

Inventaires est une pièce au rythme haletant, c'est une pièce à la fois comique et tragique qui sait nous toucher grâce aux performances exceptionnelles des trois comédiennes sans qui la pièce n'aurait pas eu un tel impact. Grâce à ces trois femmes, on oublie la sobriété volontaire du décor et des costumes pour apprécier la justesse et le modernisme du texte.

Inventaires de Philippe Minyana, à l'Espace Go, 4890 St-Laurent, jusqu'au 11 février. Prix étudiant: 17\$. Réservations : 845-4890.

vités ette semaine

samedi 21 janvier à 9h00, au pavillon Shatner. Espéral et dance. Présenté par: NACOI, ICSA,

des camarades costauds d'aide académique) cer de la tarte lors de la soirée d'activités, des profits iront à un fonds de charité d'éduca-

s des régions en voie de développement, ac- clinaires de premier cycle, portant sur les ré- deux copies de votre article dans la boîte de mptoir de la SSMU. Si votre thèse est choisie, internationale. La date limite est le 31 janvier.

it-le séparatisme ou une union libre et égale les nations autochtones? La deuxième d'une du renouveau de McGill. Bienvenue à tous. l 435 du pavillon Shatner.

ation internationale vous invite à une session ar monsieur Martin Collacott, ambassadeur 14h au 180 Est, rue Ste-Catherine, 1er étage.

artement d'histoire de McGill, « The Theory Case History », le 17 janvier. Maison Thom- 975

fois. Conférence portant sur la création de la ower. Jeudi 19 janvier à 16h, au local 304 du

e, le 19 janvier à 17h30, local B-03 du pavillon utant que la cause francophone vous tienne à

La flèche du temps

Compte à rebours

Justyna Latek

« Une journée parfaitement normale du mois d'avril 1991 commençait » : une des premières phrases, trompeuse, de *La flèche du temps* d'Ann Lamontagne. En effet, le destin d'Aurélié Samuel, l'héroïne du roman, est plutôt exceptionnel.

Le thème du roman est le dérèglement du temps et de l'ordre que subit une vieille grand-mère à la suite d'un coma de treize jours. Aurélié se met à rajeunir, ses cellules vont dans le sens contraire de leur évolution normale. Le livre raconte une aventure extraordinaire de l'ordre du fantastique.

Une cinquantaine de personnages (on a arrêté de compter après 29) peuplent le roman. Leurs destins se croisent et s'entrecroisent à la manière des films de Claude Lelouch.

Ce livre traite parfois avec sarcasme, parfois avec légèreté des phénomènes sociaux de notre siècle. Se mêlent la chirurgie esthétique, les nouvelles banlieues prisons, le pouvoir artificiel des médias, la commercialisation de l'esprit humain, les nouvelles croyances nouvel-âgeuses, toutes sortes de thérapies, les utérus artificiels, l'avortement, la famille éclatée et recomposée. Tout cela dans un monde qui paraît encore calme.

« On m'a offert deux séances de rebirth, deux d'hypnose, une carte du ciel, une carte gratuite pour adhérer au groupe des ovniologues de l'an II, la présidence de deux campagnes de souscription, et une participation à trois téléthons. J'ai reçu une tonne de lettres d'admirateurs, quelques-unes franchement obscènes, un petit nombre de lettres haineuses et un appel de menaces. »

Ann Lamontagne montre bien la fascination qu'a l'être humain pour le bizarre, l'hors du commun, et jusqu'à quel point les nouveaux moyens de communication peuvent pervertir

l'esprit. Cependant, l'auteure ne fait pas une critique de l'évolution et du progrès, elle nous met seulement en garde. Selon elle, il ne faut pas se prosterner devant ce progrès, mais douter de toutes les vérités que la science prétend connaître.

Ann Lamontagne prévoit aussi l'allure qu'aura le vingt et unième siècle. Un siècle où régnera le chaos, où il n'y aura plus d'assurance sociale (hic) et où la criminalité et la violence pollueront les rues pendant que les rivières s'étouffent gavées de produits chimiques (c'était à prévoir).

Les personnages qui se croisent dans le roman sont une écrivaine de romans roses, des psychiatres, une bande de souris à expérience, des avocats, un faux-mannequin-maillot-de-bain-Californie, des écologistes, des journalistes, et plein d'enfants... qui ne se doutent de rien.

Tous et toutes tournent autour d'une même personne, la grand-mère Aurélié qui rajeunit à vive allure. Certains personnages lui veulent du bien, tout en faisant des expériences sur ses cellules folles dans le but de décrocher le prix Nobel. D'autres, journalistes vicieux et parfois jaloux, assoiffés de scandale, la poursuivent partout, et vendent leur histoire incroyablement très cher.

Finalement, la psychologie freudienne a une place importante dans le roman. En fait, Aurélié est à la tête d'une famille où règnent complexes d'Œdipe et d'Électre et où l'on se suicide à cause du manque d'amour.

On ne peut pas s'ennuyer dans le monde loufoque et bourré d'action d'Ann Lamontagne. De plus, l'écriture est très belle, très stylisée.

La flèche du temps, d'Ann Lamontagne, Editions Hurtubise HMH, 331 pages.

Pour que la femme réussisse

L'homme doit rester à la maison!

Narguès Adle

Les interprétations divergentes des conclusions d'une étude faite par une professeure de McGill vont bon train. Un article écrit à son sujet, paru dans *La Presse*, s'intitulait : « Pour que l'homme réussisse, la femme doit rester à la maison ». Ce titre fait sourire l'auteure de l'étude, Mary Dean Lee. Elle réplique simplement que les médias déforment toujours la réalité.

L'enquête de la Professeure Lee se base sur le suivi de 194 hommes et femmes, tout juste gradués d'un MBA (maîtrise d'administration en affaires), dans les cinq premières années de leur carrière. Son but était d'étudier les conséquences de la vie professionnelle dans la structure de la famille, et vice versa. Elle s'est donc penchée sur la place de l'homme et de la femme dans le couple, les sacrifices et concessions faits par les conjoints afin d'atteindre un équilibre familial, l'importance que les membres du couple accordent à leur métier ou à leur famille, etc.

Mary Dean Lee base son étude sur cinq hypothèses :

- Cinq ans après la graduation, apparaît une différenciation des

sexes, les femmes étant célibataires et sans enfants plus souvent que les hommes.

- Les couples auront plus de chances de se placer dans la catégorie des « familles dont les deux conjoints travaillent », qu'ils aient des enfants ou non.

- Dans ces familles le couple réussira moins bien que dans les autres catégories de familles.

- Les gradués de MBA avec enfants seront plus satisfaits de leur vie que les autres sans enfants.

- D'un changement de statut familial (mariage, naissance d'un enfant, etc.) dans la période étudiée, résultera une augmentation de l'importance donnée à la vie familiale par rapport à la vie professionnelle.

Selon l'étude, ces hypothèses s'avèrent fondées. Les conclusions de Mary Dean Lee, malgré leur déformation médiatique, sont simples et prévisibles : la structure familiale influe de façon significative sur la carrière professionnelle et le bien-être des personnes interrogées.

Ainsi sont favorisés les couples sans enfants dont les deux membres travaillent, et les couples où un-e conjoint-e reste à la maison. Pour ce qui

est des couples avec enfants dont les deux membres travaillent, ils semblent franchement moins performants. Les moins bien nantis de toutes les catégories sont les célibataires.

Un des résultats de l'enquête montre que même après les cinq premières années après la graduation, années professionnellement actives, les priorités de la femme mais aussi de l'homme se modifient. Les parents accordent plus d'importance à leur famille qu'à leur vie active. Bien sûr, dans le cas d'une famille avec enfants dont

une seule personne travaille, ce sera souvent la femme qui décidera de rester à la maison pour élever les enfants.

Mary Dean Lee refuse dans ce cas le terme de « sacrifice de la femme », notant que « s'occuper de sa famille est un choix légitime, même si beaucoup de gens considèrent qu'une femme ne travaillant pas à plein temps se trahit. Être parent est une tâche extrêmement difficile », conclut-elle.

Elle affirme aussi que les femmes ou les hommes ayant « le but illusoire

d'une carrière florissante, d'une famille harmonieuse, devraient plutôt reconnaître que la combinaison entre vies professionnelle et familiale sera difficile : les conjoints doivent décider en permanence d'un compromis ».

Pendant longtemps, Mary Dean Lee croyait que si la femme se retrouvait toujours à la maison à s'occuper des enfants, mais aussi du mari, cela était dû à une question de discrimination par la société envers la femme. Les résultats de son enquête concluent autre chose. En effet, selon le compte-rendu, l'idéal pour une femme, même en début de carrière, serait une sorte d'équilibre entre une vie professionnelle et avoir des enfants.

Loin de critiquer ce choix, Mary Dean Lee se trouve plutôt satisfaite du résultat de son enquête. En effet, la Professeure Lee conclut que les femmes de son enquête se disent plus heureuses que les hommes de l'enquête. Ainsi, « peut-être que le passage de la vie strictement professionnelle à la vie axée sur la famille en vaut la peine. » Les femmes seraient-elles mieux loties, dans nos sociétés, que les hommes?



Photo du Daily Cameron Booth

Le dernier conseil de l'AEUM

McGill appuie le 25 janvier plutôt que le 7 février

Tristan-E. Landry

Le dernier conseil de l'AEUM a été la scène de débats virulents sur la question de la participation de l'Université McGill aux manifestations contre la réforme Axworthy. Une motion, déposée plus tôt durant la semaine par le vice-président aux affaires extérieures Nick Benedict et le président Sevag Yeghoyan, tranchait en faveur de la manifestation organisée le 7 février par la Fédération étudiante des universités du Québec (FÉUQ). Ceci se faisait au détriment de la grève nationale proposée par la Fédération étudiante canadienne (FEC) pour le 25 janvier.

Toutefois, pour des raisons encore obscures, cette motion a été retirée par Nick Benedict avant le début de l'assemblée, ce qui a causé un tollé. Le représentant des clubs au sein de l'AEUM, Christ Carter, estimait qu'il était essentiel de prendre position en faveur des manifestations du 25 janvier, « en signe d'unité pour le mouvement étudiant ». Il a donc proposé une motion soutenant les manifestations organisées par la FEC le 25 janvier.

Cette proposition a été habilement soutenue tout au long de la soirée par un front commun formé de Lisa Grushcow et de Konrad Ng, tous deux représentant la faculté des Arts, et de Joe Wong, représentant du Sénat. Cornell Wright, le vice-président aux affaires universitaires, s'est aussi impliqué activement dans le débat. Alors que les discussions étaient dans l'impasse, Cornell Wright a élaboré la proposition finale, après avoir consulté Christ Carter et Lisa Grushcow. Cette proposition a été acceptée majoritairement par les membres de l'assemblée.

McGill devra donc participer aux manifestations organisées par la FEC et les autres groupes sociaux, qui auront lieu le 25 janvier prochain.

Nick Benedict : le grand absent du débat

Cette proposition met cependant l'AEUM dans une position plutôt contradictoire. L'AEUM cherchait à se dissocier des décisions prises par la FEC. Mais avec l'adoption d'une proposition en faveur de la grève du 25 jan-

vier, elle se voit maintenant en train d'appuyer une démarche de la FEC. Il est à noter que Nick Benedict s'est absenté pendant la majeure partie de la rencontre. La plupart des décisions concernant la proposition de Chris Carter ont été prises alors que le vice-président à l'externe était en conférence téléphonique dans son bureau. À son retour en fin d'assemblée, les décisions avaient déjà été lancées et même Nick Benedict n'y pouvait plus rien.

Nick Benedict n'était pas le seul grand absent de la soirée. La difficulté de conserver le nombre de conseillers et conseillères nécessaire au vote a aussi été la source de nombreux problèmes.

Alors que la soirée avançait, plusieurs membres du conseil avaient déjà quitté. Le représentant du sénat Joe Wong a même ouvertement critiqué ses collègues de ne pas prendre le débat au sérieux. Il a fallu quelques manœuvres en fin de séance pour réussir à réunir le nombre nécessaire de membres du conseil pour faire passer la proposition avancée par Christ Carter.

LE HOCKEY, C'EST REPARTI
ET MANON EST EN BEAU MAUDIT...



Financement des universités Deux poids, deux mesures?

Pascale Anglade

Le financement des universités par les différents gouvernements a pour but d'éviter, dans la mesure du possible, l'augmentation des frais de scolarité. Par souci d'équité, la répartition du financement a été ajustée au cours des dernières années selon de nouveaux critères. Cette répartition n'est cependant pas satisfaisante pour tous. A l'heure où le fédéral menace de couper dans l'éducation, il y a lieu de se demander si le programme de financement des universités est bien au point.

C'est au cours des années 70 que le gouvernement provincial a établi la répartition du financement des différentes universités. Il y a eu, au cours des dix dernières années, deux ajustements majeurs à la politique de financement universitaire. « A l'origine, le gouvernement considérait toute la population étudiante sur un même pied d'égalité. Mais en 1984, on a décidé d'accorder une importance relative différente aux étudiants selon le secteur d'étude », explique monsieur Henri-François Gauthrin, député libéral de Verdun et responsable de l'éducation supérieure et des sciences. Ainsi, les étudiants et étudiantes des domaines scientifiques ont désormais un poids plus important lors du calcul du financement accordé.

S'ensuivit, en 1987, un changement dans la manière de comptabiliser le nombre d'étudiant-es. Dorénavant, une personne étudiant à temps complet représente l'unité de calcul. Deux étudiant-es à temps partiel sont alors comptabilisés comme un étudiant à temps complet.

Ces deux modifications ont effectivement permis de réduire les inégalités dans les subventions accordées aux universités québécoises. Cependant, les universités qui se consacrent à la recherche telles McGill ou l'Université Laval considèrent que la méthode de répartition des subventions leur est défavorable, malgré les modifications. En effet, les techniques de calcul actuelles ne font pas de différences entre les premier, deuxième et troisième cycles.

Les universités ayant beaucoup d'étudiants et d'étudiantes qui font

de la recherche au niveau de la maîtrise ou du doctorat sont donc défavorisées puisqu'elles ne reçoivent pas plus de fonds pour ces étudiants, même si leurs recherches requièrent en général plus de temps et d'argent. « Le problème, c'est qu'on ne peut pas vraiment déterminer combien de temps un étudiant va prendre pour compléter une thèse de maîtrise ou de doctorat; le gouvernement a donc dû établir des limites de temps qui ne correspondent pas à la réalité » poursuit monsieur Gauthrin.

Les recteurs des universités McGill, Laval et Montréal ont tous trois réclamé une modification de l'actuelle formule de financement. Cependant, aucun changement majeur ne semble être en vue dans un futur proche, comme l'explique monsieur Gauthrin: « Les grandes universités ont effectivement été défavorisées dans le calcul des étudiants gradués; mais je doute cependant qu'il y ait des changements parce qu'il faudrait donner des compensations aux autres universités ».

Cependant, d'autres modalités de financement offrent une compensation pour les universités encourageant de gros frais de recherche. Par ailleurs, le financement par le gouvernement provincial se fait également via la construction et l'entretien des bâtiments, comme on peut actuellement le voir à McGill: « La construction du nouveau pavillon de génie de McGill est en partie financée par le gouvernement provincial dans ce cadre-là », précise monsieur Gauthrin.

L'engagement du fédéral a cependant été gelé depuis environ deux ans: « C'est en fait tout le débat actuel sur la réforme Axworthy où les paiements en argent réel sont remplacés par des projets de bourses offertes aux étudiants ». Ceci pose un problème grave pour le Québec. La province s'est retirée du programme fédéral de prêts et bourses pour établir son propre programme. « Je pense de toute façon que la situation de financement est très évolutive et peut être remise en question par des mouvements étudiants comme celui du 25 janvier » conclut Henri-François Gauthrin, également professeur à l'Université de Montréal.

Thérapie de groupe

Venez assister aux réunions hebdomadaires du McGill Daily français (tout en revenant intérieurement sur vos problèmes relationnels). Si vous avez envie de postuler comme correcteur ou correctrice, c'est oui d'avance.

Une séance a lieu aujourd'hui à 17h30 au local B-03 du pavillon William Shatner.



7
le français
MAGAZINE DAILY
20 Journalistes



le français
MAGAZINE DAILY
20 Journalistes

DE TERRE-NEUVE AU YUKON

le français

**J'
C'est pourquoi j'ai décidé de poser ma candidature à l'un des nombreux postes de moniteurs et de monitrices de français offerts à travers le Canada pour l'année scolaire 1995-1996.**

Il s'agit de postes à temps plein ou à temps partiel destinés aux étudiants et étudiantes des universités et aux élèves qui terminent leurs études collégiales.

Rémunération
Pour le moniteur ou la monitrice:
• à temps plein: 11 400 \$ pour dix mois
• à temps partiel: 3 500 \$ pour huit mois

A ces montants, peut s'ajouter le remboursement de certains frais encourus.

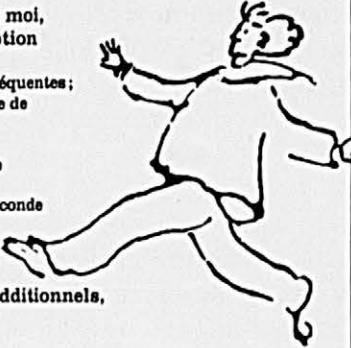
Date limite d'inscription:
17 février 1995

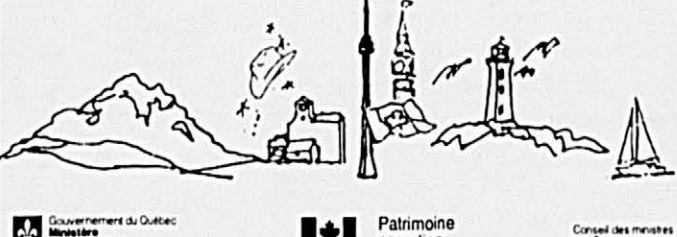
Cela t'intéresse? Alors, fais comme moi, procure-toi un formulaire d'inscription auprès des responsables:

- du collège ou de l'université que tu fréquentes;
- des directions régionales du ministère de l'Éducation;
- du ministère de l'Éducation
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Service des programmes de langue seconde
Édifice Mario-Guyart, 21^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Pour obtenir des renseignements additionnels, composer le (418) 646-5232.

me donne des ailes





ANNONCES CLASSÉES

Les annonces peuvent être placées par l'intermédiaire du bureau d'affaires du Daily, local B-07 du Centre universitaire, ouvert de 9h00 à 14h00, avant 14h00, deux jours avant la publication.

Étudiant-es et employé-es de McGill (avec carte): 4,00\$ par jour, 4 jours consécutifs et plus, 3,50\$ par jour (14,00\$ par semaine). Grand public: 5,00\$ par jour, 4 jours consécutifs et plus, 4,25\$ par jour (17,00\$ par semaine). Des frais supplémentaires peuvent survenir. Les prix n'incluent pas les taxes de vente (TPS (7%) et TVQ (6.5%)). Pour de plus amples informations, venez en personne à notre bureau ou appelez au 398-6790 - VOUS NE POUVEZ PAS PLACER VOTRE ANNONCE PAR TÉLÉPHONE.

VEUILLEZ VÉRIFIER VOTRE ANNONCE LORSQU'ELLE APPARAÎTRA DANS LE JOURNAL. Le Daily ne se tient pas responsable des erreurs ou des conséquences que pourraient entraîner ces erreurs. À votre demande, nous réimprimerons votre annonce si cette dernière était incorrecte par notre faute. Le Daily se réserve le droit de ne pas imprimer certaines annonces.

1 - LOGEMENT

Condo

Across the street from the McGill campus facing Sherbrooke St. Bright 5 1/2, separate dining room, 2 bedrooms, 2 bathrooms. Excellent location. Asking \$145,000. Call N. Langevin 284-9115.

Heart of Downtown beautifully renovated apartments at a reasonable price 3 1/2, 4 1/2, available. If interested please call 284-5650 or 849-3897.

McGill University student apts. - immediately - 5 min. from campus - furnished studios/rooms - \$343 - \$440 - Rental office 3653 University - 398-8423, 6050.

Occupational Therapy Student female needs place for January. If interested in a roommate for a month please call 284-5728.

2 - DÉMÉNAGEMENT/ENTREPOSAGE

Moving/Storage

Closed van or truck. Local and long distance. Ott-Tor-Van-NY-Fla. 7 days 24 hours. Low rates. Steve 735-8148.

3 - AIDE DEMANDÉE

Musicircle School is looking for a guitar teacher. Please contact Tanya for interview at 696-8742.

5 - TRAITEMENT DE TEXTE / MISE EN PAGE

C.V. Professionnel et personnalisé. Membre du Bureau d'éthique commerciale. 6+ années de service. Estimations gratuites. Prix étudiants. Prestige 932-8952.

Success to all students in '95. WordPerfect 5.1. Term papers, resumés, applications. Editing of grammar. 27 yrs. experience. \$1.75/D.S.P., 7 days/week. Campus / Peel / Sherbrooke. Paulette/Roxanne 288-9638 - 288-0016.

Resumés by MBA's. Student rates, ACCIS Forms. Better Business Bureau member. 3000+ students served. Owner worked for Proctor & Gamble, Heinz and General Foods. Prestige (on Guy). 939-2200.

6 - SERVICES OFFERTS

Come and Practice your French with francophones. Club Half and Half. Tel.: 465-9128.

Best long distance rates! Toronto 10¢, Vancouver 12¢, USA 11¢. International 22% to 47% discount. DCI Telecom 856-8585 ext. 8585.

7 - À VENDRE

Moving Sale Futon \$40 Table and chair \$60 Lamp \$5 Rug \$10 Mirror \$5 Call Hilda at 939-1740.

Still waiting for computer prices to fall? 286 computer with 640K RAM, mono monitor, 40Mb HD, 1.2Mb floppy, modem & software. \$300. Leave message. 489-0866.

9 - RECHERCHÉ

If you have NCS from Neuroanatomy 321A I will buy them from you. Call 845-2777, Jen.

13 - COURS/ÉDUCATION

Singing Lessons Classical technique frees your natural voice. Experienced teacher, reasonable rates. All musical styles. 271-8322.

LSAT-MCAT-GRE

Intensive 20-hour weekend seminars. Expert Instructors. Proven test-taking strategies. Simulated exam. Free repeat policy. Seminar fee \$195. Call Oxford Seminars 1-800-269-6719.

Medicine

One Great Profession. One Great Preparation. The Medical School Preparatory Course. We Wrote the Book on MCAT! Call 1-800-463-6463. The Gold Standard is available at the McGill Bookstore.

LSAT-GMAT-GRE training programs. Since 1979 we have successfully prepared thousands of students for these tests. LSAT & GRE programs begin during the month of November. LSAT & GMAT courses begin during the month of January. Call now. Richardson 1-416-410-7737 or 1-800-567-7737.

14 - AVIS

Cuba Spring Break! Only \$685 - Airfare, visa, transfer to hotel & back. Sunny Varadero. 2 per room. 10 universities invited Feb. 19-26. Bookings 989-1017, 935-6029.

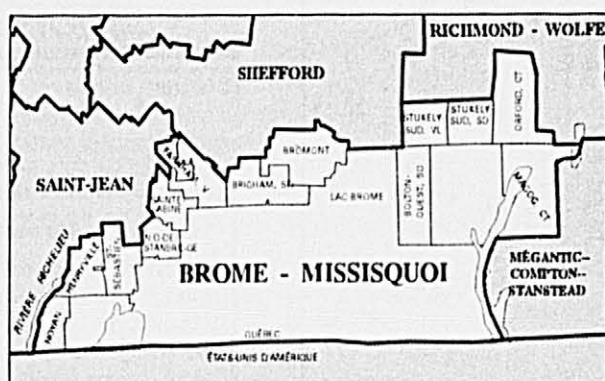
GOING TO DAYTONA?

\$119US/person. Booking direct Saves! Suites, kitchenettes, all beachfront in the heart of Spring Break!! 1-800-868-7423

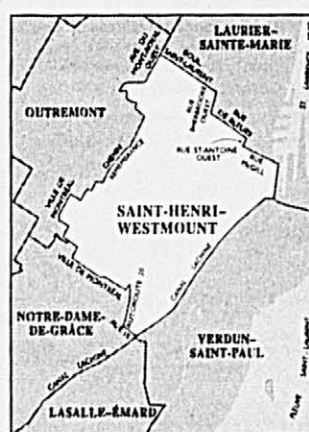
McGill Nightline is an information, listening and referral service. Open 6pm-3am. 398-6246.

LBGM discussion grps. Wed. 5:30 Bi-Group Shatner 423. Thurs. 7PM women's grp. Shatner 423. Fri. coming-out 5:30 & General 7PM, 3521 University.

Y A-T-IL UNE ÉLECTION PARTIELLE FÉDÉRALE DANS VOTRE CIRCONSCRIPTION ?



Limites de la circonscription de Brome - Missisquoi, Québec



Limites de la circonscription de Saint-Henri - Westmount, Québec



Limites de la circonscription d'Ottawa - Vanier, Ontario

Si votre résidence ordinaire est dans la circonscription fédérale de Brome-Missisquoi (Québec), de Saint-Henri-Westmount (Québec) ou d'Ottawa-Vanier (Ontario), vous pourrez voter le 13 février 1995, jour d'élection partielle fédérale dans ces trois circonscriptions. Pour avoir le droit de vote, vous devez avoir 18 ans ou plus le 13 février et être de citoyenneté canadienne.

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin, le 13 février, ou les jours de vote par anticipation, les 4, 6 et 7 février, vous pouvez voter par bulletin de vote spécial, soit en personne au bureau d'Élections Canada de l'une de ces trois circonscriptions ou par la poste.

Procurez-vous le guide-formulaire «Le vote des Canadiens absents de leur circonscription» auprès de votre association étudiante ou au bureau du registraire. Ou encore, composez le numéro ci-dessous.

1 800 267-VOTE (8683)

**Élections
Canada**

*L'organisme non partisan chargé
de la conduite des élections et
des référendums fédéraux*

